

COFIL Citoyen Stalingrad N°1

11 mai 2023 à 19h00 au salon d'honneur de l'hôtel de ville

COMPTE-RENDU

1. Personnes présentes

Collège des habitants	
Sous collège « Cachin – Grands Champs »	
OUEDHANI Sami	Présent
OUDMINE Moh	Présent
PLAZA Sandra	Présente
Sous collège « Bas-Pays »	
MAESTRI Éric	<i>Absent</i>
GANTOU Stéphanie	Présente
CANCAN Estelle	Présente
Sous collège « Centre-ville – Gagarine »	
KHIDER Yassine	<i>Absent</i>
NOULIN Léonie	<i>Absente</i>
MEBARKI Smaïn	Présent
Sous collège « Trois-Communes »	
GUYOT Alice	<i>Absente</i>
PAPILLON Catherine	Présente
SAURET Alexandre	Présent
Collège des riverains	
DIMIKAS Hélène	Présente
COURCOUX Laurent	Présent
GORY Daouda	Présent
Collège des clubs sportifs	
RUINEAU Colette (club d'athlétisme)	Présente
RUINEAU Bernard (club d'athlétisme)	Présent
URSULE Jean-Claude (Tennis Club de Romainville)	Présent
LECURIEUX CLERVILLE Olivier (Tennis Club de Romainville)	Présent
CHAPELLE Carinne (LJBR)	Présente
BARBOTTE Gilles (LJBR)	Présent
TAHRAOUI Mostefa (CAR Football)	Présent
KISSI Ali (CAR Football)	Présent

Les autres personnes présentes sont :

- Pour la collectivité : M. le Maire François Dechy, Marc Elfassy (Maire-adjoint – Transition écologique), Tony Laïdi (Maire-adjoint – Epanouissement et réussite de la jeunesse, sport), Flavien Kaid (Directeur de cabinet), Cyrille Lakomy (Directeur général adjoint - Département cadre de vie et transition écologique), Oussama Miled-Rassas (Directrice générale adjointe – Département ville émancipatrice et solidaire),

Timothée Bougy (Directeur jeunesse et sport), Mélanie Vion (Chargée de mission démocratie locale), Rémi Nolosset (Stagiaire au Cabinet du Maire)

- Pour le programmiste NOGA : Flavien Courtois

2. Le COPIL citoyen : un outil de concertation

Monsieur le Maire commence par remercier les personnes présentes pour leur engagement au sein de ce COPIL citoyen.

Romainville doit faire face à un important défi démographique puisque les prévisions prévoient jusqu'à 40 000 habitants d'ici à 2030. Il s'agit donc de mettre à niveau les équipements publics et sportifs pour la population. C'est ce qui a poussé la collectivité à lancer le projet de réhabilitation du stade paysager Stalingrad.

Ce type de projet doit répondre à de nombreuses contraintes, notamment techniques et financières, qui sont assumées par la collectivité. Un travail de concertation a cependant été engagé dans un premier temps avec les clubs, afin de recueillir leurs besoins.

Pour les éléments de programme restant à définir, la collectivité a décidé de constituer cette instance de dialogue et de concertation qu'est le COPIL citoyen afin de permettre à un groupe de personnes tirées au sort d'appréhender les différents éléments du projet, de débattre et donner son avis.

Le COPIL citoyen sera ainsi amené à formuler des avis, de la définition du cahier des charges préalable au lancement du concours d'architecte/paysagiste, jusqu'à la livraison des travaux. Le COPIL citoyen n'est pas une instance de décision, la municipalité ayant la charge de prendre les décisions finales. Les avis recueillis viendront éclairer et nourrir ces décisions.

Chaque réunion du COPIL citoyen se tiendra sur la base d'un ordre du jour précis et d'un dossier participant, contenant les notes documentant cet ordre du jour.

Le COPIL citoyen est composé de 3 collèges. Un appel à candidatures pour les collèges habitants et riverains a été lancé sur le site de la ville, le magazine ainsi que les réseaux sociaux. 45 candidatures ont été reçues et après tirage au sort en présence d'un huissier le 24 avril 2023, 12 personnes ont été retenues pour le collège habitants et 3 pour le collège riverains. Ce tirage au sort a été réalisé dans le respect de la parité et de la représentativité territoriale. Le collège des habitants a en effet été découpée en 4 sous-collèges correspondant aux 4 quartiers de la ville.

Le FC Romainville ne participe pas à ce 1^{er} COPIL. Sont donc présents dans le collège des clubs : le Club d'Athlétisme, le Tennis Club de Romainville, La Joyeuse Boule Romainvilloise et le CAR Football.

Les membres du COPIL citoyens sont invités à envoyer leurs questions et remarques à l'adresse dédiée copilstalingrad@ville-romainville.fr. La municipalité s'engage à y répondre au COPIL citoyen suivant, sous condition que celles-ci aient été reçues 1 semaine avant.

3. Questions / remarques des membres du COPIL citoyen

Une liste de questions envoyée par Laurent Courcoux en son nom et celui de 12 habitants.

- *Nous demandons à ce que les documents qui seront présentés lors des COPIL soient transmis au moins 5 jours francs avant la date desdits COPIL.*

Un ordre du jour sera systématiquement transmis en amont des réunions, comme ce fut le cas pour ce premier COPIL citoyen.

- *Est-il possible de rendre publics l'ensemble de notes et documents de travail qui ont présidés à la décision de rénovation du stade Stalingrad et d'organisation des COPIL ?*

« Rendre public » des documents est un acte important pour une ville car cela fige une position et des orientations claires, qui peuvent être différentes du travail qui visent eux à nourrir la réflexion des élu.e.s.

Les éléments concernant le stade paysage Stalingrad sont des documents internes de travail qui n'ont pas vocation à être rendus publics à ce stade. Il est de la responsabilité de la municipalité de les rendre publics uniquement lorsque ceux-ci auront été validés par toutes les parties prenantes. Ils ne peuvent donc pas être transmis par mail aux membres du COPIL citoyen. Une partie des documents est cependant consultable sur place lors des réunions.

- *Nous n'avons pas reçu de document explicitant le règlement et l'organisation des COPIL.*

Seuls le tirage au sort et cette première réunion ont été organisés de manière unilatérale par la mairie. Il est proposé que les éléments concernant l'organisation du groupe soient décidés collectivement.

- *Quels sont les variants et invariants proposés à la discussion citoyenne ?*

Ils vous seront présentés en détails lors de cette réunion.

- *Quels seront le poids des différents collèges dans les avis récoltés ? Comment seront formulés les avis finaux : par personne, par collège, à la majorité, à l'unanimité ?*

Comme Monsieur le Maire l'a précisé en introduction, Le COPIL citoyen a vocation à formuler des avis qui viendront nourrir les décisions. Ceux-ci seront formulés de manière transparente dans les comptes-rendus de chaque réunion.

- *Quelle est la valeur légale des avis émis par les participants aux COPILS ? Doivent-ils être suivis par les élus ou sont-ils simplement consultatifs ?*

Le COPIL citoyen n'est pas une instance de décision, la municipalité ayant la charge de prendre les décisions finales. Les avis recueillis viendront cependant éclairer et nourrir ces décisions.

- *Est-il possible de se faire remplacer en cas d'absence à une réunion ?*

Un tirage au sort a strictement nommé les membres du COPIL. Qui plus est, le COPIL se déroule sur le temps long afin de permettre une appréhension collective des enjeux complexes du stade paysager. Le fait de se faire remplacer au coup par coup risque de générer une perte de temps et de données qui pourrait être préjudiciable au travail collectif. la discussion n'a pas été pleinement tranchée et reste ouverte.

- *Pourquoi plusieurs habitants du secteur Gagarine se retrouvent à candidater chez les riverains ?*

Comme stipulé dans le règlement du tirage au sort, tous les riverains sont automatiquement inscrits à la fois au sein du collège riverains et du collège habitants, au sein du sous-collège

« Centre-ville – Gagarine ». Si des personnes se sont inscrites au sein du collège riverains alors qu'elles ne résident pas dans les rues définies dans l'appel à candidatures, cela ne peut être imputé à la municipalité. Il s'agit de candidature déclarative, aucune vérification d'adresse n'a été faite.

Il avait été proposé à l'Association des riverains du stade « Quartier Libre » de siéger au sein du collège riverains. Leur réponse - positive - est arrivée après que les modalités de constitution du COPIL citoyen n'aient été communiquées. Les membres sont donc invités à donner leur avis sur le fait d'attribuer un siège à l'association à partir du prochain COPIL citoyen. Laurent Courcoux, par ailleurs membre de l'Association Quartier Libre, confirme que l'association a bien reçu une invitation à participer, mais que la décision a nécessité du temps. Il confirme le souhait de l'Association de faire partie du COPIL citoyen.

Aucun membre ne se prononce contre cette proposition. L'Association Quartier Libre sera donc invitée à désigner un.e représentant.e. au sein du collège riverains pour la prochaine réunion du COPIL citoyen.

Deux questions ont été posées à la suite des premiers échanges.

- *Afin de retranscrire fidèlement les propos et débats tenus en séance, nous souhaiterions que les comptes rendus soient le plus exhaustif possible. Comment les comptes-rendus vont-ils être réalisés ? Des minutes sont-elles prévues ? (Laurent Courcoux)*

Les minutes ont un coût important, le maire propose donc que les services s'occupent de réaliser les comptes-rendus, qui seront soumis à relecture auprès de volontaires et feront état des points de vue exprimés. Toutes les questions / remarques y seront consignées et une réponse sera systématiquement apportée par le maire, les élu.e.s ou les services techniques. Le tout sera diffusé sur le site internet de la ville. Le Maire précise que parfois certaines personnes ne souhaitent pas que leur nom soit associé à certains avis dans les comptes-rendus. Il est possible de réaliser un avis anonymisé et de laisser la possibilité de reprendre l'expression d'une personne en notant son nom à sa demande. C'est un point qui est laissé à l'appréciation des membres du COPIL citoyen.

- *Le patinage artistique est aujourd'hui pratiqué dans le gymnase Rousseau. Il a été signifié à l'association de patinage qu'il ne serait pas possible de venir sur le site du gymnase Alice Milliat. L'association s'inquiète des possibilités de relocalisation de ses activités. Pourquoi dans le support de présentation, il n'est fait mention que des pratiques extérieures ? Peut-on se passer du gymnase alors que Romainville est justement en train de grandir ? (Sandra Plaza)*

Les échanges se concentrent en effet sur les pratiques extérieures, car les pratiques intérieures sont vouées à être déplacées sur d'autres gymnases. Les clubs ont été interrogés afin de réaliser un programme qui réponde à leurs besoins techniques, or les pratiques intérieures ne posent pas d'enjeux techniques dans la réhabilitation.

4. Présentation des grands enjeux du projet de réaménagement

M. Laïdi rappelle que peu de ville font de la concertation sur les équipements sportifs. Le stade Stalingrad avait besoin d'être rénové depuis longtemps et il en va de la responsabilité

collective de proposer un équipement à la hauteur des attentes des habitants et usagers. Il s'agit d'une expérimentation démocratique forte qui met les habitants et usagers au cœur de la démarche, afin d'aboutir à un projet partagé.

M. Elfassy rappelle que les stades sont des lieux où les températures peuvent monter parfois très vite par manque d'espaces verts. Le projet du stage paysager Stalingrad devra donc répondre aux enjeux de la transition écologique en conciliant espaces plantés et pratiques sportives. Toutes les pratiques devront y trouver leur place en toute convivialité.

M. Bougy rappelle les données de l'existant en précisant l'importance des pratiques libres qui doivent également trouver leur place dans le projet. Les invariants sont issus de choix politiques, d'enjeux techniques ou financiers et de besoins exprimés par les clubs.

Les éléments ouverts à la concertation dans le cadre du COPIL citoyen sont les suivants :

- Tribune pour les terrains de football : création ou non / si création quelle capacité ;
- Piste d'athlétisme : 6 ou 8 couloirs ;
- Terrains de tennis : 2 ou 3 terrains / quel revêtement ;
- Vestiaires : réhabilitation du gymnase Rousseau, réhabilitation uniquement des vestiaires ou reconstruction totale ;
- Salle pluridisciplinaire : réhabilitation du gymnase Rousseau ou création d'une nouvelle salle à vocation pluridisciplinaire (= salle modulable pouvant accueillir plusieurs pratiques) ;
- Création d'un parking : quelle capacité ;
- Aménagements paysagers : construction d'un belvédère / autres aménagements.

M. Bougy balaye ensuite les besoins exprimés par les clubs. Deux remarques sont faites :

- *Les équipements sont utilisés par beaucoup de monde en dehors des clubs, que cela soit des groupes scolaires ou des particuliers. Il y a du monde tout au long de la journée. La réhabilitation profitera à tout le monde (Colette Ruineau).*
- *Le CAR Football précise qu'ils ont également besoin d'un bureau dans le local pour recevoir les adhérents dans de bonnes conditions (Mostefa Tahraoui).*

M. Laïdi confirme que de nombreuses pratiques dites « non encadrées » (ou pratiques libres) existent au sein du stade et qu'à ce titre le projet doit être pensé pour tous les usagers, pas uniquement les clubs. Ce doit être un lieu intergénérationnel.

Le Maire rappelle que les différents points ouverts à la concertation sont imbriqués les uns dans les autres. Faire certains choix pourra avoir un impact sur d'autres. Il est important d'avoir une vision d'ensemble. Ce sera l'objet de la prochaine réunion qui permettra d'appréhender plus finement les différentes hypothèses.

5. Questions / remarques des membres du COPIL citoyen

- *La création d'un parking est indispensable, surtout quand plusieurs matchs ont lieu en même temps, et que le risque de verbalisation est important. Certains membres viennent d'autres villes et ne peuvent pas venir à pied. (Colette Ruineau et Carinne Chapelle)*

- *La complexité à se garer fait partie des impondérables lorsqu'on se déplace pour aller faire du sport ou assister à des matchs, c'est aux gens de s'organiser en fonction pour s'adapter aux changements climatiques. (Sandra Plaza)*
- *Le fait de rassembler beaucoup d'équipement sportifs au même endroit inquiète les riverains surtout en termes de stationnement. Il semblerait qu'il existe des tolérances les jours de match au sein de la Police Municipale en ce qui concerne les contraventions pour stationnement abusifs mais pas les autres jours. Il y a parfois des tensions entre les utilisateurs et les riverains car des véhicules bloquent les sorties des copropriétés. Des bagarres éclatent parfois lors des sorties de match, nécessitant l'intervention de la police municipale. L'augmentation des flux de personnes et de véhicules risque d'aller avec une augmentation des tensions, de toute nature, autour du stade. Comment trouver un équilibre ? (Laurent Courcoux)*
- *Pour les petits enfants, les parents sont souvent obligés de faire du voiturage. Il faut à minima un espace de dépose avec de bonnes conditions de sécurité. Parfois les équipes partent en bus, il faut qu'il puisse circuler et manœuvrer à proximité du stade. Mais un métro va arriver ! Les gens peuvent prendre les transports pour venir au match pour ne pas avoir à créer un grand parking. Il faut surtout penser sécurité. Un parking vélo sécurisé est aussi nécessaire. (Colette Ruineau)*
- *Quel est l'état des sols aujourd'hui ? (Alexandre Sauret)*

Une première mission géotechnique a été réalisée et a confirmé que le terrain se trouvait en grande majorité sur d'anciennes carrières de gypse. Le terrain est considéré comme en état moyen (au niveau des carrières souterraines) à excellent (au niveau des carrières à ciel ouvert). Les carrières restent un problème à long terme si aucune action n'est réalisée. Il faudra donc avoir des actions définitives de stabilisation de terrains (injection), peu importe le projet choisi. En fonction des décisions, une 2^{ème} mission sera réalisée. Pour information l'injection a coûté 300 000 € HT sur 11 M € HT de projet total dans le cadre du gymnase Alice Milliat.

- *En termes de sécurité des enfants, ça a toujours été comme ça. Il faut que les places de parking rentrent dans les plans proposés, il faut que chacun puisse circuler en voiture ou à pied. Le football a une dimension sociale importante, c'est une des disciplines qui attire le plus de pratiquants et de public, une tribune serait donc importante (Ali Kissi).*
- *La tribune ne sert pas que pour le public, elle sert aussi pour faire du sport (montée d'escaliers, pompes) et pour se protéger en cas d'intempérie (Colette Ruineau)*
- *Une tribune est importante pour la convivialité, mais la piste d'athlétisme ne pourrait-elle pas être autour du terrain de foot pour que la tribune soit partagée ? (Moh Oudmine)*
- *Sans élément de métrage ni plan il est difficile de donner un avis car il est difficile de nous projeter pour valider telle ou telle option. (Sami Ouedhani)*

Ce sera l'objet de la prochaine réunion. Le but des échanges de ce soir était que chacun donne son avis à chaud pour permettre de faire des projections sur plans par la suite.

- *Il faut prévoir des espaces de pratiques libres (escalade, skate...) en dehors des clubs.*
- *La pratique libre est très importante pour les riverains notamment. Quelle sera la place des pratiques libres alors que rien n'a été envisagé, dans les invariants présentés, à ce sujet ? (Laurent Courcoux)*
- *En sommant tous les invariants, on arrive à 23 000 m² environ, soit 75% de la surface totale du projet sans compter les cheminements. Cette surface, telle que décrit par la présentation, sera bitumée, bétonnée ou avec revêtement synthétique. Cela met en avant le fait que rassembler tous ces équipements au même endroit pose des problèmes, en particulier sur l'aspect « paysager » du stade. Quel ratio de pleine terre sera adopté dans le cahier des charges ? Quelle quantité d'arbres est prévue pour ce projet « paysager » ? (Laurent Courcoux)*

Le COPIL citoyen n'a pas vocation à revenir sur les orientations politiques définies en termes de programmation.

- *Le secteur du bâtiment concentre une bonne partie de son empreinte écologique lors de la construction neuve. Le gymnase doit évidemment pourrait être réhabilité en réutilisant la structure métallique et les fondations pour une politique écologique vertueuse. Quel en serait l'impact sur le placement de l'ensemble des équipements présentés en invariants ? Cette hypothèse a-t-elle été testée par les services techniques sur esquisse ? (Laurent Courcoux)*
- *Les premières esquisses des services présentent une piste d'athlétisme autour d'un des deux terrains de football. Comment va se faire le partage de l'espace en lien avec les créneaux des compétitions sportives ? Ces deux activités peuvent-elles être menées conjointement ? Si non, est-ce que cela ne va pas diminuer les créneaux alloués aux deux associations ? (Laurent Courcoux)*

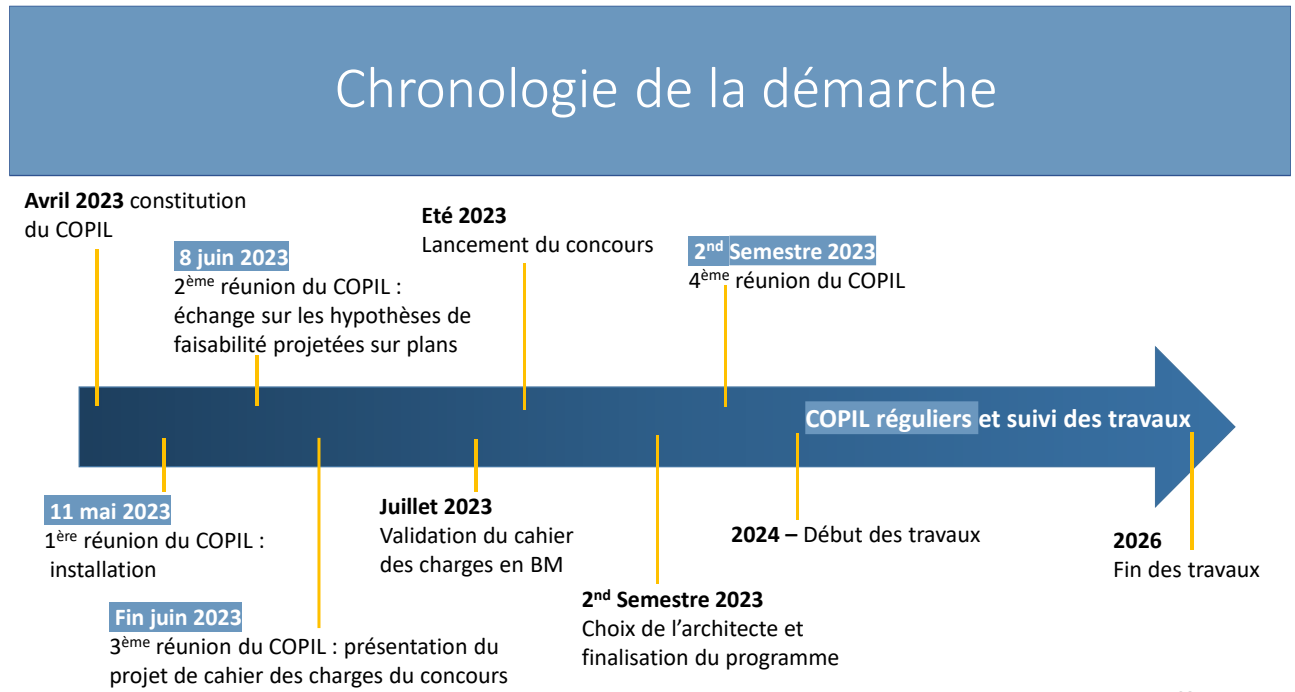
La place des différents équipements et le partage de l'espace feront partie des enjeux traités lors des prochaines réunions.

- *Les deux terrains de football, de caractéristiques différentes, seraient utilisés par deux clubs différents. Les vestiaires seraient communs. Comment le partage de l'espace entre les clubs a-t-il été pensé et si oui quels sont les résultats ? (Laurent Courcoux)*
- *Les esquisses des services techniques présentent une tribune/bureaux de la direction des sports/vestiaires/salle multi-activités côté parc, au Nord-Ouest du complexe. La tribune est-elle vraiment dans la zone d'aléas carrières forts avec tous les enjeux géotechniques que cela engendre ? (Laurent Courcoux)*
- *La tribune peut servir pour beaucoup d'autres évènements que le sport : feux d'artifice, fête... Les personnes savent se déplacer à pied lorsqu'il y a des évènements nécessitant de barrer les rues, ils doivent faire la même chose pour le sport. (Moh Oudmine)*
- *Serait-il possible de se rendre sur place à un certain moment pour être au plus près du sujet ? (Smaïn Mébarki)*

Excellente idée, nous allons voir comment organiser une visite du site.

6. Précision sur le concours et la composition du jury

La chronologie du projet de stade paysager Stalingrad est prévue comme suit :



26

Le projet du stade paysager Stalingrad sera réalisé par une équipe d'architectes et techniciens qui aura été sélectionnée dans le cadre d'un concours. Afin de coordonner tout cela, la municipalité est accompagnée par le programmiste NOGA, représenté par Flavien Courtois. Il sera notamment chargé de présenter les différentes hypothèses lors du prochain COPIL citoyen.

La composition d'un jury de concours est encadrée par la loi. La Collectivité a décidé d'aller au-delà en proposant de l'ouvrir à des représentants volontaires du COPIL citoyen. Cela représentera 2 journées complètes de travail. Cela génère cependant une contrainte : pour 2 citoyens présents dans le jury, 1 professionnel supplémentaire devra être intégré. Il s'agit d'un architecte ou paysagiste, qui doit être payé pour sa présence.

7. Questions / remarques des membres du COPIL citoyen

- *Est-ce qu'il doit s'agir des mêmes personnes pour les 2 journées de jury ? (Mostefa Tahraoui)*

Oui car le concours est un acte de commande publique très encadrée. A ce titre, une fois désigné, le jury ne peut pas être modifié.

- *Le budget prévu par l'ancienne municipalité pour la rénovation du gymnase Alice Milliat et de l'ensemble du stade Stalingrad était de 9,5 millions d'euros. Le gymnase Alice Milliat, seul, a coûté 11 millions d'euros et la rénovation du stade a été abandonnée. Les programmistes qui ont procédé à l'établissement du programme et à*

l'évaluation des coûts en phase de conception est l'agence NOGA. Pourquoi cette même agence NOGA a-t-elle été retenue au titre de programmiste, alors que pour le gymnase Alice Milliat – pour lequel l'agence était également programmiste – le budget a subi un important dépassement non anticipé ? (Sami Ouedhani)

Le projet initial du gymnase Alice Milliat a subi des modifications en cours de route qui ont généré un dépassement du budget. Ces modifications sont le résultat de choix politiques qui ne remettent pas en cause le travail réalisé par l'agence Noga. Celle-ci n'est pas responsable du dépassement. Il n'y avait pas de raison d'écarter sa candidature dans le cadre du projet de stade paysager Stalingrad.

- *Le COPIL citoyen permettra un meilleur contrôle que pour le gymnase Alice Milliat qui n'avait pas bénéficié de ce genre de concertation. Ce sera de la responsabilité des membres de suivre cela. (Moh Oudmine)*

8. Prochain rendez-vous

Le prochain COPIL citoyen, dédié au choix entre les différentes hypothèses, aura lieu le 8 juin 2023 en 2 temps :

- 18h - 19h : visite du site
- 19h : COPIL citoyen

La municipalité va voir comment organiser une visite du site ce même jour, certainement une heure avant, afin de ne pas impacter l'horaire du COPIL. Les membres seront tenus informés dès que possible.

4 membres se portent volontaires pour relire le compte-rendu de la réunion : Hélène Dimikas, Smaïn Mébarki, Daouda Gory et Laurent Courcoux.

Le premier compte-rendu sera diffusé par mail quelques jours avant le prochain COPIL, la diffusion sera plus rapide pour les réunions qui suivront.